

Annonce Poste à pourvoir Conseiller Technique de l'Apprentissage

Service	Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
Poste ouvert	Titulaire ou contractuel(le)
Quotité	100%
Intitulé du poste	Conseiller Technique de l'Apprentissage
Lieu d'exercice	GRETA-CFA 49 – Lycée CHEVROLLIER
Employeur	Rectorat de Nantes
Date de prise de poste	Immédiatement
Missions générales du Conseiller Technique de l'Apprentissage	<p>Le Conseiller Technique de l'Apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribue à la définition et la mise en œuvre des axes stratégiques du GRETA-CFA ; - participe au développement de l'apprentissage ; - assure, par délégation, les relations avec les partenaires de l'apprentissage ; - est le relais de la DRAFPIC ; - contribue à la mise en œuvre de la démarche académique Qualité ; - suit et analyse l'activité « Apprentissage » du GRETA-CFA ; - suit la mission d'accompagnement social de l'apprenti.
Périmètre des missions et activités	<p>Le Conseiller Technique de l'Apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribue à la définition et la mise en œuvre des axes stratégiques du GRETA-CFA Placé sous l'autorité du DRAFPIC, le Conseiller Technique de l'Apprentissage assure le rôle de conseiller en apprentissage auprès des personnels de direction (chefs d'établissement support, directeur du GRETA-CFA, président du GRETA-CFA, Agent Comptable Gestionnaire du GRETA-CFA). Du fait de sa connaissance du territoire (caractéristiques économiques, entreprises, acteurs de formation, acteurs institutionnels), il développe une vision anticipatrice du développement de l'apprentissage (connaissance des besoins à satisfaire) et contribue ainsi à la définition des axes stratégiques et à leur mise en œuvre. ➤ Participe au développement de l'apprentissage Le Conseiller Technique de l'Apprentissage est en relation directe avec les Conseillers en Formation Professionnelle (CFP) en charge du développement. Il assure les liens d'expertise avec les EPLE (chefs d'établissement et DDFPT) et vient en appui des CFP. Il accompagne le DDFPT et l'équipe pédagogique pour la mise en place de formations en mixage, identifie les possibilités d'ouverture de formation en apprentissage et participe à la promotion de l'apprentissage. ➤ Assure, par délégation, les relations avec les partenaires de l'apprentissage Il participe aux relations avec l'association régionale des directeurs de CFA (ARDIR), assure le relais avec le service « Mission du Contrôle Pédagogique de l'Apprentissage » ainsi qu'avec les OPCO pour le financement des contrats d'apprentissage. ➤ Est le relais de la DRAFPIC Le Conseiller Technique de l'Apprentissage centralise et saisit les demandes d'ouverture de formation en apprentissage en apportant son expertise d'analyse du territoire pour une transmission à la DRAFPIC. Le Conseiller Technique de l'Apprentissage apporte son expertise à l'échelon académique et participe aux réunions académiques. ➤ Contribue à la mise en œuvre de la démarche académique Qualité Le Conseiller Technique de l'Apprentissage contribue, en tant qu'acteur du GRETA-CFA, à la démarche d'amélioration permanente et à la démarche de certification Qualiopi.

	<p>➤ Suit et analyse l'activité « Apprentissage » du GRETA-CFA Le Conseiller Technique de l'Apprentissage est garant de la tenue des tableaux de bord quantitatifs et qualitatifs de l'activité Apprentissage au sein du GRETA-CFA. Il s'assure de la mise en place des tableaux de bord analytiques des actions de formation en apprentissage et rend compte à la direction du GRETA-CFA.</p> <p>➤ Suit la mission d'accompagnement social de l'apprenti Le Conseiller Technique de l'Apprentissage s'assure que la mission de médiateur entre l'apprenti et l'employeur soit efficiente au sein du GRETA-CFA. Il organise l'accompagnement social des apprentis et veille à ce que chaque apprenti puisse solliciter, selon les besoins, le référent Handicap et le référent Mobilité.</p>
Lien hiérarchique	<p>Le Conseiller Technique de l'Apprentissage est placé sous l'autorité hiérarchique du DRAFPIC. Il rend compte de son activité à échéance régulière au DAFPIC Adjoint FC et Apprentissage.</p>
Liens fonctionnels	<p>Le Conseiller Technique de l'Apprentissage est placé sous l'autorité fonctionnelle du CESUP du GRETA-CFA et du directeur du GRETA-CFA. Il travaille en étroite collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur du GRETA-CFA, - les acteurs du GRETA-CFA et des EPLE au sein desquels se déroulent les formations, - les CFP. <p>Il participe à l'animation du Réseau GRETA-CFA de l'académie de Nantes auquel il apporte sa contribution. Il est en lien régulier avec l'Inspectrice « Mission Contrôle Pédagogique de l'Apprentissage » et le corps d'inspection.</p>
Candidature	<p>CV et lettre de motivation à adresser avant le 27/09/2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par mail à dafpic.grh@ac-nantes.fr • + copie à alain.gripon@ac-nantes.fr